

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet	Date
COMMISSION VIE LOCALE ET CITOYENNE	07/09/2020
Présents	Excusés
Aurore ALEXANDRE Patricia CERNEY Stéphane DUCROTOY Brigitte SEGUIN Bertrand WIEL Christelle VANIET	François ZARADNY
Ordre du jour	
Mise en place d'un règlement d'attribution des subventions aux associations	

Point soulevé	Mise en place d'un règlement d'attribution des subventions aux associations
Discussion	
<p>La commission soulève la nécessité de définir les règles applicables à l'attribution des subventions aux associations.</p> <p>Le projet de règlement est soumis aux membres de la commission.</p> <p>Il sera modifié afin de tenir compte des charges de rémunération de professionnels de certaines associations, notamment sportives.</p>	
Décision ou action	
Le projet de règlement d'attribution des subventions aux associations modifié sera présenté pour approbation au Conseil Municipal et application au 1 ^{er} janvier 2021	
Qui	Délai
Patricia/Christelle	A présenter en CM le 29/09

Point soulevé	Réunion avec les associations pour réservation des salles municipales
Discussion	
<p>Une réunion est prévue le 14 septembre 2020 avec les associations pour les réservations de salles municipales.</p>	
Décision ou action	
<p>Informé à la réunion du projet de règlement</p>	
Qui	Délai
Patricia	14/09/2020

Point soulevé	Avantages de certaines associations
Discussion	
<p>Certaines associations, hormis la mise à disposition de salles, ont des avantages en nature :</p> <p>Billard : local à l'année (électricité, chauffage)</p> <p>Judo : Installation des tapis par les agents des services techniques</p>	
Décision ou action	
<p>Au vu du coût généré et de la charge de travail des services techniques, la commission propose de revoir l'installation des tapis par les agents des Services Techniques.</p> <p>Un rendez-vous sera fixé avec le club de Judo pour envisager d'autres possibilités.</p>	
Qui	Délai
Maire/Patricia	29/09/2020

Point soulevé	Subventions 2020
Discussion	
<p>Au vu du contexte sanitaire, les associations n'ont pas mené leurs activités normalement et d'autres ne reprendront probablement pas à la rentrée. Or les dossiers de demande de subvention ont été déposés en février 2020, il est donc nécessaire de les mettre à jour.</p>	
Décision ou action	
<p>Lors de la réunion du 14 sept, il sera demandé aux associations ayant déposé un dossier de l'actualiser.</p> <p>La commission en fera l'étude début octobre pour passage en Conseil Municipal le 15.</p>	
Qui	Délai
Patricia/Christelle	30/09/2020